

# Maison des associations des Chutes-Lavie, Marseille

Architecte : Damien Fluchaire - Texte : Margotte Lamouroux



© FDC-Studio

Entre fragilité et robustesse, l'équipement social s'insère dans un quartier dit « sensible ». Une résille métallique se déploie sur plus de 80 mètres de long autour d'un « bunker ».

> Page de droite, à gauche : vue depuis l'une des entrées principales du boulevard Anatole-France.

À droite : vue depuis les jardins réaménagés.

**À l'ombre des grands projets médiatiques Euroméditerranée et Marseille capitale européenne de la culture 2013, la cité phocéenne conduit des opérations de développement local. À la demande de plusieurs établissements scolaires du IV<sup>e</sup> arrondissement, la Ville vient d'installer un équipement sportif et associatif au sein du centre de loisirs des Chutes-Lavie. Située à la limite des quartiers nord, l'intervention a pour ambition de valoriser un territoire dit « sensible » à travers une construction phare et accessible, tout en la préservant des dégradations physiques.**

À l'image de cette contrainte, l'architecte Damien Fluchaire propose un bâtiment à la fois robuste et délicat, banal et sophistiqué. Le concepteur, qui a déjà réalisé plusieurs structures publiques dans la région, montre ainsi comment l'architecture peut s'emparer des enjeux sociaux pour répondre aux besoins d'une zone urbaine fragile.

## BUNKER

En fond de parcelle, la construction est coincée entre un mitoyen, un mur de soutènement et un prospect. Cachée par les

immeubles du centre d'animation, elle peine à être vue depuis les entrées du boulevard Anatole-France. À la manière d'un bunker, le bâtiment monolithique sans ouverture apparente se protège derrière une résille de métal. Pour s'y rendre, les visiteurs doivent emprunter les nouveaux cheminements latéraux.

La structure massive est conçue en béton banché, matériau brut dont l'aspect rustique est atténué par des lasures instaurant un jeu de texture. L'intérieur se veut simple et efficace : une distribution sur deux étages de huit bureaux associatifs, deux salles de sport et des vestiaires, une régulation des flux thermiques maîtrisée et des brise-soleil justement orientés.

## DENTELLE

Si le « bunker » ne cherche pas à se distinguer par une architecture alambiquée, il s'habille d'un bardage en inox des plus travaillés. Entièrement suspendue à l'édifice par de fines cornières, la peau brillante et métallique se déploie sur 80 mètres de long. Tel un rempart, elle empêche le passage et les intrusions et dissimule une





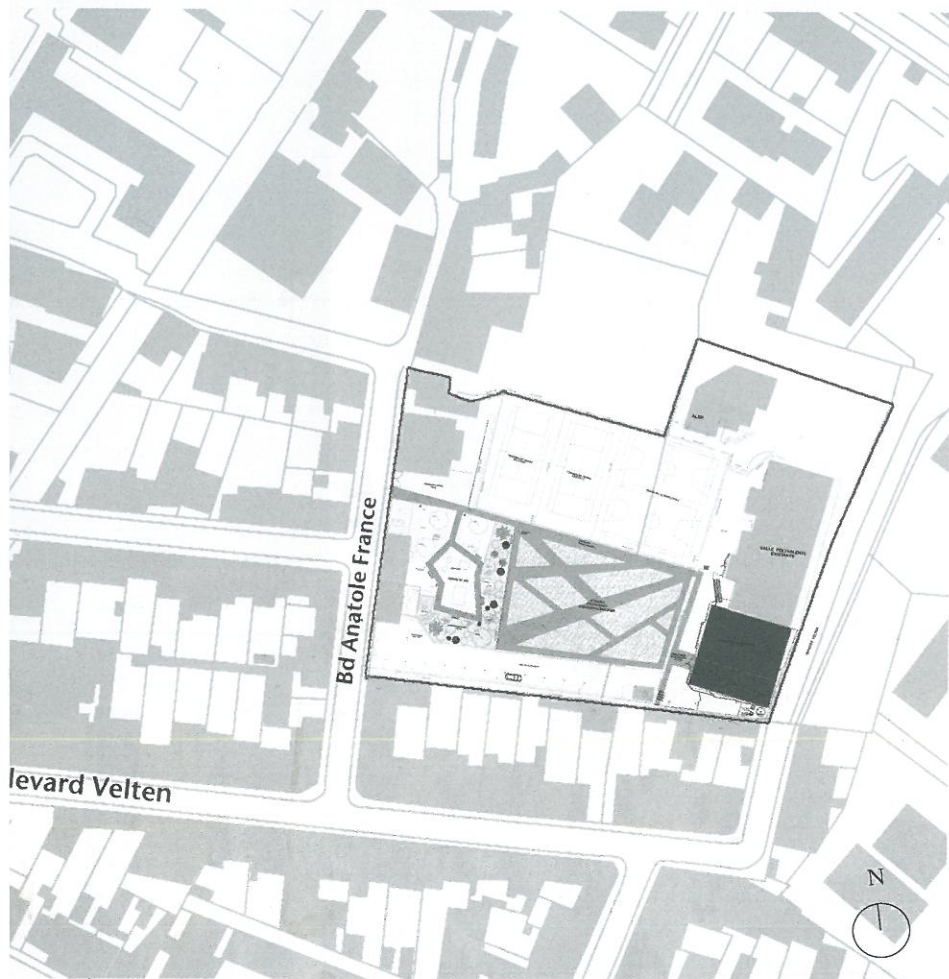
Le motif des perforations est dessiné à partir du plan du quartier. La résille fait le lien entre l'échelle du détail et celle de l'urbain.



© Quentin Beun



© Quentin Beun



porte d'entrée taillée dans la masse. En se déployant jusqu'à la salle des fêtes mitoyenne, la paroi intègre le projet dans le tissu existant et relie deux façades radicalement différentes. Des perforations créant un jeu d'ombre et de lumière dessinent un motif minéral sur la surface et à l'intérieur du bâtiment. Les percées ont été positionnées sans programmation numérique, à partir d'une représentation du plan du quartier.

Cette interaction entre l'échelle de l'urbain et celle du détail participe de la volonté de l'architecte de créer du lien social à différents niveaux. S'il façonne son bâtiment avec des matériaux résistants en fonction du contexte, c'est bien la partie la plus délicate qu'il offre au public. ■

[ MAÎTRE D'OUVRAGE : VILLE DE MARSEILLE (STB NORD-EST) — MAÎTRES D'ŒUVRE : DAMIEN FLUCHAIRE (MANDATAIRE), AVEC LAURE BARRIÈRE VARJU (ÉQUIPIÈRE), JULIEN COGNE (ARCHITECTE ASSOCIÉ) — BET : AUXITEC — ENTREPRISES : SEGIPED (BÂTIMENT), SERRURERIE DE LA PARETTE (BARDAGE MÉTALLIQUE) — SURFACE CONSTRUITE : 835 M<sup>2</sup> — COÛT : 1,9 MILLION D'EUROS HT — LIVRAISON : DÉCEMBRE 2012 ]



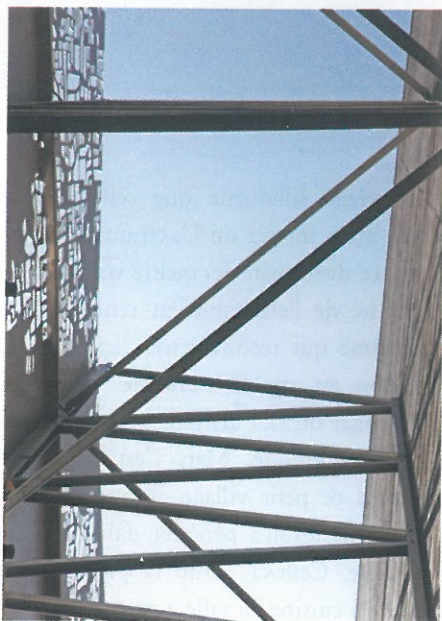
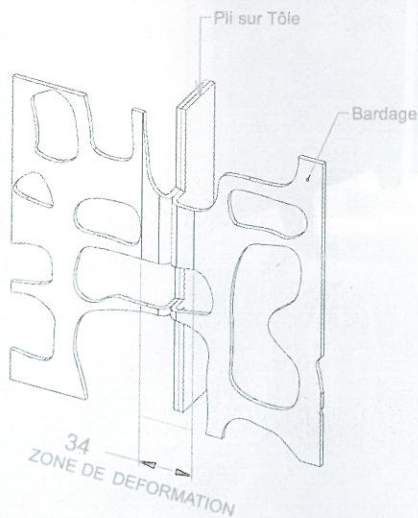
La résille ajourée anime le bâtiment  
à travers un jeu d'ombre et de lumière.

© Damien Flucaire





© Quentin Beun



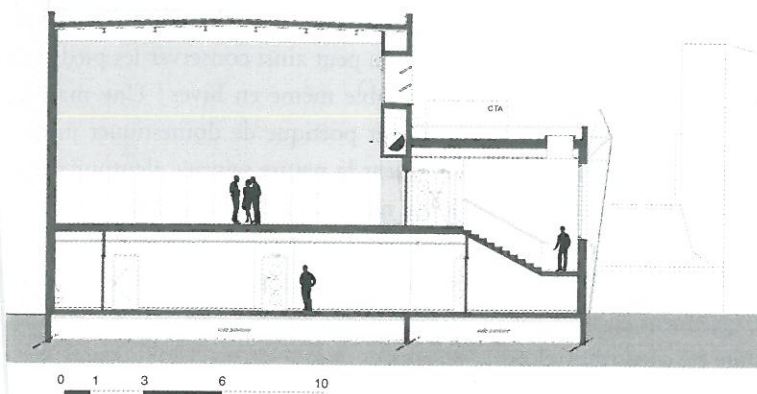
© Quentin Beun

Les perforations se correspondent parfaitement d'une plaque d'acier à l'autre, avec une marge de décalage de moins de 1 millimètre.

### 21 TONNES DE RÉSILLE

Composé de 21 tonnes d'acier, le bardage métallique de 10 mètres de haut s'étend sur une surface de plus de 500 mètres carrés. Il est constitué de 185 plaques de tôles d'acier inoxydable laminé à chaud et décalaminé, qui mesurent 3 millimètres d'épaisseur. Reliées par boulonnage au niveau des retours pliés, les surfaces ajourées s'ajustent parfaitement les unes aux autres, avec une marge de décalage de moins de 1 millimètre. Chaque trou n'excède pas 20 centimètres de hauteur pour 15 centimètres de largeur et rétrécit à l'approche du sol, empêchant toute ascension de la façade. Les perforations de la résille ont duré quatre mois ; le montage, une dizaine de jours.

SALLE POLYVALENTE HORS PROJET



© Patrice Terraz